

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 AOÛT 2009

Procès-verbal de la séance extraordinaire du lundi, 17 août 2009, tenue à la salle municipale de Saint-Isidore à 21 h 00.

Sont présents :

Le maire : Clément Morin

et les conseillers :

Michel Brochu
Éric Blanchette
Hélène Jacques

Daniel Blais
Louise Turmel

Est absente :

Guylaine Blais

Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

CONVOCATION ET OBJET

La présente séance a été convoquée par avis de convocation conformément à la Loi. Les sujets suivants sont traités :

1. Demande de soumissions ;
 - 1.1. Déneigement au Centre municipal ; du Chemin des étangs et à la station d'épuration ; à la caserne incendie, à salle Amicale, au CPE des Petits Pommiers et une citerne d'eau ;
 - 1.2. Déneigement aux points d'eau Parent et Couture ;
 - 1.3. Déneigement des trottoirs ;
2. Demande de raccordement au réseau d'égout ;
 - 2.1. Agri-Marché inc. ;
3. Période de questions ;
4. Clôture et levée de la séance.

1. DEMANDE DE SOUMISSIONS

2009-08-228

1.1. Déneigement au Centre municipal ; du Chemin des étangs et à la station d'épuration ; à la caserne incendie, à salle Amicale, au CPE des Petits Pommiers et une citerne d'eau

IL EST PROPOSÉ PAR MICHEL BROCHU,
APPUYÉ PAR LOUISE TURMEL

ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS, LE CONSEILLER ÉRIC BLANCHETTE MENTIONNANT SON DÉSACCORD SUR LE NOMBRE DE SAISON

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Isidore demande des soumissions pour le déneigement au Centre municipal, du Chemin des étangs et à la station d'épuration, à la caserne incendie, à la salle Amicale, au CPE des Petits Pommiers et une citerne d'eau, pour la saison 2009-2010 aux entrepreneurs suivants:

- Couvre Toit D.R. inc.
- Déneigement et Excavation Dave Labonté

- Dominik Laterreur
- Mini-Excavation St-Isidore inc.
- Multipel inc.
- Paysagement Jodem
- Pro-Co Beauce
- Robert Labonté

QUE les soumissions soient reçues au bureau municipal pour vendredi, le 4 septembre 2009, 11 heures.

Adoptée

2009-08-229 1.2. Déneigement aux points d'eau Parent et Couture

IL EST PROPOSÉ PAR HÉLÈNE JACQUES,
APPUYÉ PAR MICHEL BROCHU

ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS, LE CONSEILLER ÉRIC BLANCHETTE MENTIONNANT SON DÉSACCORD SUR LE NOMBRE DE SAISON

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Isidore demande des soumissions pour le déneigement aux points d'eau Parent et Couture pour la saison 2009-2010 aux entrepreneurs suivants:

- Déneigement et Excavation Dave Labonté
- Éric Couture
- Jean-François Bolduc

QUE les soumissions soient reçues au plus tard vendredi le 4 septembre 2009, à 11 heures 15.

Adoptée

2009-08-230 1.3. Déneigement des trottoirs

IL EST PROPOSÉ PAR HÉLÈNE JACQUES,
APPUYÉ PAR LOUISE TURMEL

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Isidore demande des soumissions pour le déneigement des trottoirs dans le secteur urbain pour la saison 2009-2010 aux entrepreneurs suivants:

- Couvre-toit D.R. inc.
- Déneigement et Excavation Dave Labonté
- Dominik Laterreur
- Mini-Excavation St-Isidore inc.
- Multipel inc.
- Paysagement Jodem
- Pro-Co Beauce
- Robert Labonté

QUE les soumissions soient reçues au bureau municipal pour vendredi, le 4 septembre 2009, 11 heures 30.

Adoptée

2009-08-231

2. Demande de raccordement au réseau d'égout

2.1. Agri-Marché inc.

CONSIDÉRANT QUE Agri-Marché inc. a comme projet l'agrandissement d'un immeuble au 236, rue Ste-Geneviève à Saint-Isidore ;

CONSIDÉRANT QUE le secteur visé est desservi par le réseau municipal d'égouts pluvial et sanitaire ;

CONSIDÉRANT QU'une demande d'autorisation de branchement au réseau d'égouts de la municipalité est déposée à ce jour ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR LOUISE TURMEL, APPUYÉ PAR MICHEL BROCHU ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Isidore entérine les travaux de raccordement au réseau municipal d'égouts pluvial et sanitaire de l'agrandissement de l'immeuble situé au 236, rue Ste-Geneviève et ce, aux frais du propriétaire Agri-Marché inc.

QUE l'ensemble des travaux a été supervisé conformément par l'adjoint au directeur des travaux publics, monsieur Roland Royer.

Adoptée

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

4. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire déclare la séance close.

2009-08-232

IL EST PROPOSÉ PAR HÉLÈNE JACQUES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS DE LEVER LA PRÉSENTE SÉANCE À 21 H 50.

Clément Morin
Maire

Louise Trachy, g.m.a.
Directrice générale
et secrétaire-trésorière
